

Extrait de délibération

Bureau syndical

13 janvier 2025 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-cinq le lundi treize janvier à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier GAILLARD Président.

Date de la convocation : 7 janvier 2025 **Pouvoirs :** 0
Nombre de délégués en exercice : 11 **Absents, excusés :** 3
Présents : 8 **Votants :** 8

	Présents	Excusés	Absents
Président :	GAILLARD Didier		
Vice- Présidents :	BIRONNEAU Pascal,	BRESCIA Nathalie, RIMBEAU Jean-Pierre	
Membres :	BACLE Jérôme, BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSERAY Francine, BIRE Ludovic, NOLOT Monique, SAUZE Magalie,	AYRAULT Bérengère	

Contrat régional de développement et de transitions : demande de subvention ingénierie 2025

Le Conseil régional Nouvelle Aquitaine, par délibération du 21 mars 2022, a fixé les principes et objectifs stratégiques de la nouvelle politique contractuelle territoriale 2023-2025.

Le Pays de Gâtine s'est engagé avec les trois communautés de communes Parthenay-Gâtine, Val de Gâtine et Airvaudais Val du Thouet dans l'élaboration d'un nouveau contrat fin 2021.

Le Conseil régional Nouvelle Aquitaine a validé le contrat de développement et de transitions de la Gâtine le 20 juin 2022. Afin d'atteindre les objectifs du contrat, le PETR Pays de Gâtine peut mobiliser des crédits d'ingénierie pour soutenir l'accompagnement des porteurs de projets sur les thématiques suivantes :

Le cahier des charges relatif à l'ingénierie prévoit différents profils de poste :

- Chef de projet cohésion territoriale (50% de 0,5 ETP plafonné à 12 500€) : interlocuteur privilégié de la Région, il œuvre à l'élaboration du contrat et à sa mise en application, son suivi et application ;
- Chargé de mission thématique santé (50% de 0,5 ETP plafonné à 12 500€) ;
- Chargé de mission thématique transitions énergétique et écologique (50% de 0,5 ETP plafonné à 9 500€)
- Chargé de mission volet territorial des fonds européens (25% de 1 ETP plafonné à 10 000€).

En tant que pilote de la contractualisation, le PETR Pays de Gâtine est identifié par la région comme son interlocuteur privilégié pour la mise en œuvre du contrat, il a dans ce cadre un rôle de coordination et de suivi du contrat.

Prénom et NOM du chargé de mission	Missions	Type et durée du contrat	Temps affecté en ETP	Coût des charges (bruts + charges)	Plan de financement				
					Région	UE	Etat	Dép79	Fonds propres
Emmanuelle HERBRETEAU	Chef de projet territorial	CDD	0,5	25 800,00 €	12 500,00 €	- €	- €	- €	13 300,00 €
Ronan CESBRON	Thématique -Santé	Titulaire FPT	0,5	33 000,00 €	12 500,00 €		7 500,00 €	- €	13 000,00 €
Arthur BODIN	Thématique - Transitions énergétique et écologique	CDD	0,5	19 000,00 €	9 500,00 €				9 500,00 €
Mathias VERHEYE	Animation Volet territorial fonds UE	CDD	1	39 800,00 €	10 000,00 €	21 840,00 €	- €	- €	7 960,00 €
TOTAL GENERAL			2,5	117 600,00 €	44 500,00 €	21 840,00 €	7 500,00 €	- €	43 760,00 €

Au vu de ce qui précède, les membres du Bureau Syndical autorisent le Président à déposer auprès des services régionaux une demande de subvention « ingénierie » pour les missions suivantes :

- la mission de chef de projet territorial assurée par Emmanuelle HERBRETEAU sur la base de 0,5 ETP,
- la mission de chef de projet Transition énergétique assurée par Arthur BODIN sur la base de 0,5 ETP,
- la mission de coordination santé assurée par Ronan CESBRON sur la base de 0,5 ETP,
- la mission d'animation du programme LEADER assurée par Mathias VERHEYE sur la base de 1 ETP, selon les conditions mentionnées ci-dessus et le plan de financement prévisionnel.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme

Didier GAILLARD
 Président,

Certifiée exécutoire par transmission et publication